Info Tri

N°17

JUILLET 2020

CCGVM - Place Henri Martin - 51160 Aÿ-Champagne
Tel. 03.26.56.95.20 / Fax 03.26.56.95.28
www.ccgvm.com / infotri@ccgvm.com

ISSN : 1777-2893

CONDITIONS D'ACCES DANS LES DECHETTERIES

Depuis le 11 mai dernier, les 4 déchetteries du territoire ont pu rouvrir aux horaires habituels. Pour assurer l'accueil des usagers dans les meilleures conditions, de nouvelles consignes ont été imposées :

LES HORAIRES A PARTIR DU 11/05/20

	AY	DIZY	MAREUIL/AY	TOURS/MARNE
LUNDI	-	-	8H - 12H 15H - 18H	-
MARDI	8H - 12H 14H - 17H	8H - 12H 14H - 17H	-	9H - 12H
MERCREDI	8H - 12H 14H - 17H	-	15H - 18H	14H - 18H
JEUDI	-	8H - 12H 14H - 17H	8H - 12H 15H - 18H	9H - 12H
VENDREDI	8H - 12H 14H - 17H	-	-	14H - 18H
SAMEDI	14H - 17H	8H - 12H 14H - 17H	8H - 12H	9H - 12H 14H - 17H

COVID-19
ACCES AUX DECHETTERIES

CONSIGNES AUX USAGERS

JUSTIFICATIF DE DOMICILE OBLIGATOIRE

RESPECT des gestes barrières

5 VEHICULES MAXIMUM dans l'enceinte de la déchetterie

MERCI POUR VOTRE PATIENCE ET COMPREHENSION

PROFESSIONNELS :
Munissez-vous de votre ticket de déchetterie

Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne

ZOOM SUR LA COLLECTE DES CARTOUCHES LASER ET A JET D'ENCRE USAGEES

Usagées, vides ou périmées, toutes vos cartouches jet d'encre ou laser en fin de vie doivent être recyclées.

La CCGVM, grâce au concours de l'éco-organisme Collectors® met à votre disposition des dispositifs de collecte au sein des 4 déchetteries du territoire.

Pour en savoir + :
http://www.collectors.fr

PROFESSIONNELS : RAPPEL SUR VOS CONDITIONS D'ACCES AUX DECHETTERIES

L'accès des professionnels du territoire au sein des déchetteries de la CCGVM se fait uniquement sur remise d'un bon de passage au gardien, avant déversement des déchets.
Ces bons sont disponibles au siège de la Communauté de Communes - place Henri Martin à Aÿ-Champagne.

Mode de règlement : espèce ou chèque
(à l'ordre du trésor public)

- bon vert pour 1m³ de déchets : 10 €
- bon jaune pour 2 m³ de déchets : 17 €
- bon orange pour 3m³ de déchets : 25 €

ATTENTION : Certains déchets ne sont pas repris en déchetterie ! D'autres sont repris gratuitement (métaux; piles ; batteries ; ampoules...).

PENSEZ A LA RESSOURCERIE RECUP'R

Récup'R
UN NOUVEAU SOUFFLE POUR VOS OBJETS

Favorisez le réemploi et l'économie Sociale et Solidaire !
Vous pouvez de nouveau déposer à la Ressourcerie tout ce qui pourrait être réemployé *(le mobilier et les objets réutilisables : vaisselle, décoration, jouets, outils, linge de maison...).*

La boutique solidaire vous accueille dans le respect des gestes protecteurs.
Récup'R est ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h & de 14h à 18h
En savoir + : Florent CHAUDRE : enreso51@gmail.com - 06 59 49 64 11

TRIER & VALORISER SES BIODECHETS ET DECHETS VERTS

Le ramassage des déchets verts a connu une forte augmentation durant la période de confinement. Reprenons les bonnes habitude ! Voici, pour rappel, quelques règles à respecter pour faciliter la collecte des biodéchets et déchets verts organisée en porte-à-porte :

- Utilisez les contenants conformes (bacs ou sacs).
> Tout contenant non prévu à cet effet ne sera pas collecté !

- Ne chargez pas trop les sacs réutilisables*.
> Pensez aux agents de collecte ! Ces derniers peuvent soulever du sol au camion jusqu'à 1 tonne par jour !

- Respectez une longueur d'un mètre maximum pour les branches fines ficelées.
> Seules les branches d'un diamètre inférieur à 2cm seront collectées.

Quels sacs utiliser et où les obtenir ?

- Biodéchets (restes de repas, épluchures de légumes, essuie-tout....) : sacs biodégradables

- Déchets verts (tonte, feuilles) : sacs réutilisables.
Cas de la tonte : ne remplissez les sacs qu'à moitié.

> Les sacs sont disponibles gratuitement & toute l'année dans votre mairie !

*En cas de grosses quantités, privilégiez les apports en déchetterie.

Bacs de collecte (sacs biodégradables) et/ou sacs réutilisables

Collecte puis transport vers l'unité de Valorisation agronomique (UVA) du Syvalom

Broyage puis maturation

Compost de qualité (agriculture)

84 ! Nombre de tonnes de biodéchets et déchets verts collectés en avril 2020 contre 55t en avril 2019 - soit 30 tonnes supplémentaires !